

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00633

Numéro SIREN : 487 695 983

Nom ou dénomination : 3IDM

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001987

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
CHARTRES

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001987**
n° de gestion : **2005B00633**
n° SIREN : **487 695 983 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 20/05/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

3IDM - Société par actions simplifiée
2 rue de la Gare 28120 Bailleau-le-pin -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



472262

SAS 3IDM

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

Antoine Confuron
à l'usage de l'expert.

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	47 864	31 135	16 729	1,30	13 636	0,94
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	47 864	31 135	16 729	1,30	13 636	0,94
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	541 784	19 835	521 949	40,45	576 819	39,83
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	50		50	0,00	50	0,00
. Personnel					305	0,02
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	17 457		17 457	1,35		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	55 208		55 208	4,28	62 381	4,31
. Autres	89 936		89 936	6,97	58 905	4,07
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	454 977		454 977	35,26	623 208	43,03
Charges constatées d'avance	133 912		133 912	10,38	113 038	7,80
TOTAL (II)	1 293 324	19 835	1 273 489	98,70	1 434 706	99,06
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 341 188	50 969	1 290 218	100,00	1 448 342	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	0,62	8 000	0,55
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	800	0,06	800	0,06
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	304 571	23,61	255 556	17,64
Résultat de l'exercice	27 027	2,09	49 015	3,38
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	340 398	26,38	313 371	21,64
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			15 181	1,05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	617 174	47,83	757 790	52,32
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	10 661	0,83	19 641	1,36
. Organismes sociaux	31 664	2,45	35 835	2,47
. Etat, impôts sur les bénéfices			5 493	0,38
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	56 956	4,41	80 294	5,54
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 729	0,44	5 500	0,38
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	440	0,03	11 700	0,81
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	227 197	17,61	203 538	14,05
TOTAL(IV)	949 820	73,62	1 134 971	78,36
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 290 218	100,00	1 448 342	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	1 036 833	115 870	1 152 704	51,57	1 283 960	54,67	-131 256	-10,21		
Production vendue biens										
Production vendue services	1 032 087	50 531	1 082 617	48,43	1 064 747	45,33	17 870	1,68		
Chiffres d'Affaires Nets	2 068 920	166 401	2 235 321	100,00	2 348 707	100,00	-113 386	-4,82		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			31 323	1,40	22 057	0,94	9 266	42,01		
Autres produits			20	0,00	4	0,00	16	400,00		
Total des produits d'exploitation (I)			2 266 664	101,40	2 370 768	100,94	-104 104	-4,38		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			574 685	25,71	717 497	30,55	-142 812	-19,89		
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			1 144 916	51,22	1 112 050	47,35	32 866	2,96		
Impôts, taxes et versements assimilés			10 569	0,47	10 578	0,45	-9	-0,08		
Salaires et traitements			343 351	15,36	332 481	14,16	10 870	3,27		
Charges sociales			133 628	5,98	123 507	5,26	10 121	8,19		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 062	0,27	7 476	0,32	-1 414	-18,90		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant			10 335	0,46			10 335	N/S		
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			6 142	0,27	114	0,00	6 028	N/S		
Total des charges d'exploitation (II)			2 229 687	99,75	2 303 703	98,08	-74 016	-3,20		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			36 977	1,65	67 065	2,86	-30 088	-44,85		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées										
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)										
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)										
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			36 977	1,65	67 065	2,86	-30 088	-44,85		

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 681	0,16	326	0,01	3 355	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	3 681	0,16	326	0,01	3 355	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	560	0,03	120	0,01	440	366,67
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	560	0,03	120	0,01	440	366,67
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 121	0,14	206	0,01	2 915	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	13 071	0,58	18 255	0,78	-5 184	-28,39
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 270 345	101,57	2 371 094	100,95	-100 749	-4,24
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 243 318	100,36	2 322 078	98,87	-78 760	-3,38
RÉSULTAT NET	27 027	1,21	49 015	2,09	-21 988	-44,85
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

3IDM
Société par actions simplifiées unipersonnelle
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2, Rue de la Gare
28120 BAILLEAU LE PIN
RCS Chartres 487 695 983

Gilles Ferre
à Monsieur.
GF

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 13 MARS 2020

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations 27 026,96 euros

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Imputation au poste « Report à Nouveau » 27 026,96 euros

Soit un total du poste « Report à Nouveau » après affectation égal à 331 597,95 euros et un montant des capitaux propres égal à 340 398 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale entérine la rémunération brute comprenant un avantage en nature versée à Monsieur Gilles FERRE, en sa qualité de Président, au titre de l'exercice clos au 30/09/2019 à savoir 57 517 euros.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de fixer la rémunération brute comprenant l'avantage en nature de Monsieur Gilles FERRE, en sa qualité de Président, au titre de l'exercice 2020 à savoir la somme de 60 000 euros.

3IDM
Société par actions simplifiées unipersonnelle
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2, Rue de la Gare
28120 BAILLEAU LE PIN
RCS Chartres 487 695 983

Chiffre conforme
à l'original
AP.

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE 31 MARS 2020

Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans les comptes annuels qui vous ont été remis.

L'exercice social clos le 30/09/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 290 218,16 euros.

Notre chiffre d'affaires s'est élevé à 2 235 321 euros contre 2 348 707 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 4,82 %

Le résultat net comptable est un bénéfice de 27 026,96 euros.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les activités de la société ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur l'année 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact réel.

Des décisions vont être prises afin de réduire au maximum l'impact de cette crise sur les comptes de l'exercice en cours mais, nous anticipons un fort impact sur le chiffre d'affaires 2020 et sur la rentabilité intrinsèque de la société.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun événement spécifique n'est survenu depuis la clôture de l'exercice pouvant avoir un impact sur les comptes clos. La crise du COVID 19 ayant débuté après la période de clôture de l'exercice, elle n'a pas d'impact sur l'exercice clos.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société a poursuivi au cours de l'exercice ses activités de recherche et de développement.

EXAMEN DES COMPTES -RESULTATS – AFFECTATION

Compte de résultat

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Comme indiqué précédemment, notre chiffre d'affaires s'est élevé à 2 235 321 euros contre 2 348 707 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 4,82 %

Le total des charges extérieures et autres charges externes ressort à 1 144 916 euros contre 1 112 050 euros l'année précédente.

Les impôts, taxes et versements assimilés sont évaluées à 10 569 euros contre 10 578 euros l'année précédente.

Et les traitements et salaires sont de 343 351 euros, contre 332 481 l'année précédente.

Les charges sociales sont de 133 628 euros contre 123 507 euros l'année passée.

La dotation aux amortissements est de 6 062 euros.

Le résultat d'exploitation est de 36 977 euros contre 67 065 euros l'année passée

Le résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 0 euro, s'établi à 36 977 euros contre 67 065 euros l'année précédente.

Après prise en compte :

- D'un résultat exceptionnel de 3 121 euros
- D'un impôt sur les sociétés de 13 071 euros.

L'exercice écoulé se solde par un bénéfice de 27 026,96 euros

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de 27 026,96 euros.

Nous proposerons à l'assemblée générale l'affectation de l'exercice de la manière suivante :

- Imputation au poste « Report à Nouveau » 27 026,96 euros

Soit un total du poste « Report à Nouveau » après affectation égal à 331 597,95 et un montant des capitaux propres égal à 340 398 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des exercices précédents.

- Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

Conventions de l'article L227-10 du code de commerce

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

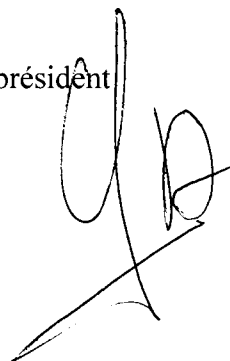
Il est précisé que les conventions ont été conclues lors des exercices précédents.

Administration et contrôle de la société

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président, quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

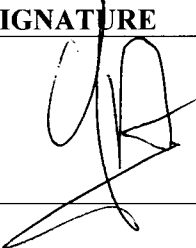
Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal stroke and a diagonal line extending downwards and to the right.

3IDM
Société par actions simplifiées
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 2, Rue de la Gare
28120 BAILLEAU LE PIN
RCS Chartres 487 695 983

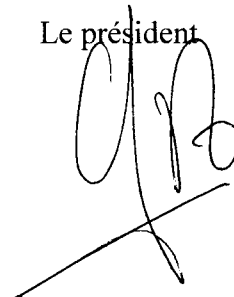
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 16 mars 2020

FEUILLE DE PRESENCE

NOM	SIGNATURE
Gilles FERRE pour la SASU QuartAlliance, Titulaire de 400 actions	

Certifie sincère et véritable la présente feuille de présence. Les associés présents totalisent
~~400~~ actions sur les 400 actions ayant droit de vote.

Le président



3IDM
Société par actions simplifiées
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2, Rue de la Gare
28120 BAILLEAU LE PIN
RCS Chartres 487 695 983

*Certifié conforme
à l'original*
JP.

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 7 AVRIL 2020**

L'an 2020,
Le 7 avril,
A 18 heures 30,

L'actionnaire de la société 3IDM, société par actions simplifiées au capital de 8 000 euros, divisé en 400 actions de 20 euros chacune de valeur nominale, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par l'actionnaire, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que l'actionnaire présent ou représenté, représentent 400 actions sur les Actions ayant le droit de vote.

L'Assemblée est présidée par M. Gilles FERRE, en sa qualité de Président de la société.

Monsieur Gilles FERRE, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix.

En conséquence, l'Assemblée générale, réunissant le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Les justificatifs de convocations régulières de l'actionnaire
- La feuille de présence et la liste des actionnaires
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2019.
- Le rapport de gestion du Président

- Un exemplaire des statuts de la Société
- Le texte de résolutions soumises au vote de l'Assemblée

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion du Président
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2019 et quitus du Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation des charges non déductibles
- Rémunération du président pour l'exercice 2019
- Fixation de la rémunération pour l'exercice 2020
- Questions diverses

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, lesquels font apparaître un bénéfice de 27 026,96 euros

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Imputation au poste « Report à Nouveau » 27 026,96 euros

Soit un total du poste « Report à Nouveau » après affectation égal à 331 597,95 euros et un montant des capitaux propres égal à 340 398 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale entérine la rémunération brute comprenant un avantage en nature versée à Monsieur Gilles FERRE, en sa qualité de Président, au titre de l'exercice clos au 30/09/2019 à savoir 57 517 euros.

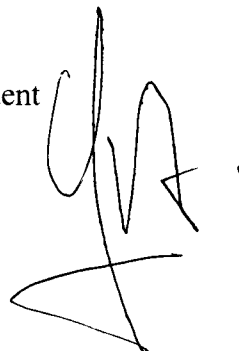
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de fixer la rémunération brute comprenant l'avantage en nature de Monsieur Gilles FERRE, en sa qualité de Président, au titre de l'exercice 2020 à savoir la somme de 60 000 euros.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et les actionnaires ou leurs mandataires.

Le Président



3IDM
Société par actions simplifiées
au capital de 8 000 euros
Siège social : 2, Rue de la Gare
28120 BAILLEAU LE PIN
RCS Chartres 487 695 983

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 16 MARS 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 16 280,30 de l'exercice de la manière suivante :

- Imputation au poste « Report à Nouveau » 27 026,96 euros

Soit un total du poste « Report à Nouveau » après affectation égal à 331 597,95 euros et un montant des capitaux propres égal à 340 398 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est précisé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des exercices précédents.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' or 'M' shape with a long horizontal stroke extending to the right.